



|                                                             |
|-------------------------------------------------------------|
| Séance du Conseil municipal du 2 juin 2025<br>PROCÈS-VERBAL |
|-------------------------------------------------------------|

|                 |                                                                                                                                                                |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Présent-e-s :   | S. Barthassat Fleury, F. Baudet, J. Brand, G. Bron Schwartz, L. Cocquio, A. Cogne, M. Cogne, M. Comtat, M. Goepfert, J. Leresche, M. Meyer, M. Pelz, A. Roduit |
| Assistent :     | D. Bolle de Paoli,, maire<br>P. Bavarel, adjoint<br>N. Pontinelli, adjoint<br>M. Romand, assistante de gestion                                                 |
| Procès-verbal : | M. Romand                                                                                                                                                      |

---

M. Bron Schwartz (ci-après le doyen) souhaite la bienvenue à tous les nouveaux élus et au public présent à cette séance d'installation du Conseil municipal de Cartigny pour la législature 2025-2030. Il a le privilège, en tant que doyen d'âge, de présider cette séance qui se tient dans la salle du Conseil municipal. Il félicite les élus de la législature 2020-2025 pour leur engagement et leur disponibilité. Ils ont œuvré de manière efficace au sein du Conseil municipal.

Le doyen félicite également les nouveaux élus qui ont accepté de consacrer du temps à la commune.

Il adresse un merci particulier à l'exécutif sortant Mme C. Zäch et Mme I. Walthert pour leurs engagements sans faille tout au long de leurs mandats et pour tout le travail réalisé pour le bien des cartiginois et d'avoir assuré la prospérité de la commune.

Il remercie Mme D. Bolle de Paoli pour les années passées à œuvrer pour la commune de Cartigny en tant qu'adjointe au Maire et surtout de continuer en renouvelant son mandat pour 5 ans en tant que Conseillère administrative et pour cette année 2025, en remplissant le rôle de Maire de la commune.

Il félicite les deux nouveaux membres du Conseil Administratif, M. P. Bavarel et M. N. Pontinelli.

### *Applaudissements*

Le doyen tient à remercier également Mme Lörtscher pour ses compétences ainsi que le personnel communal.

### *Applaudissements*

Le doyen indique que la présence des Conseillers municipaux témoigne de leur attachement et leur engagement pour le village de Cartigny, pour le bon fonctionnement, le développement et pour le bien être des Cartiginois.

Ils auront, tous ensemble, de nombreux défis à relever pour répondre aux besoins et aux demandes de leurs concitoyens pour préserver l'esprit de ce village où il fait bon vivre. Il aspire à un esprit de collégialité pour mener à bien les missions qui leur seront confiées, dans le respect et l'humilité entre les membres du Conseil Municipal ainsi qu'avec l'exécutif.

Il souhaite aussi le respect de chaque habitant, quel que soit son âge, son origine et sa nationalité, afin que tout le monde se sente bien et inclus à Cartigny. Il sait que l'on peut compter sur le sens des responsabilités de chacun pour mener à bien la mission qui leur est confiée.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025 validant partiellement les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025

Le doyen procède à la lecture de cet arrêté :

*ARRÊTÉ*

*relatif à la validation partielle des résultats de l'élection des conseils  
municipaux, du 23 mars 2025 LE CONSEIL D'ÉTAT*

*Vu les articles 46, alinéa 1, 53, lettre b, 55 et 141 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012;*

*vu l'article 77, alinéas 1 et 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;*

*vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 26 mars 2025, constatant l'élection tacite des membres de certains exécutifs communaux du 23 mars 2025 et indiquant que celle-ci est validée en l'absence de recours à l'expiration du délai de recours, publié dans la Feuille d'avis officielle du 28 mars 2025;*

*vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 26 mars 2025, constatant les résultats du premier tour de l'élection des exécutifs communaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'avis officielle du 28 mars 2025;*

*attendu qu'aucun recours n'est parvenu à la chambre constitutionnelle de la Cour de justice dans le délai légal,*

*ARRÊTE :*

*L'élection des conseils municipaux, du 23 mars 2025, est validée.*

2. Prestation de serment des conseillères municipales et conseillers municipaux entre les mains de la doyenne d'âge

Le doyen invite les membres élus du Conseil municipal à se lever. Il prononce le serment : « Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève ; d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».

Le doyen prie chacune et chacun, à l'appel de son nom, de bien vouloir proclamer :  
« Je le jure » ou « Je le promets ».

Ont prêté serment : Sabine Barthassat Fleury, François Baudet, Julia Brand, Léonie Cocquio, Arnaud Cogne, Melanie Cogne (-Balli), Michel Comtat, Manuel Goepfert, Johann Leresche, Mikael Meyer, Mélissa Pelz, Axel Roduit.

3. Élection du Bureau du conseil municipal

Le doyen propose, sur recommandation de l'exécutif et des responsables de liste, que A. Cogne soit président, A. Roduit, vice-président.

Par acclamation, A. Cogne est élu à la présidence, A. Roduit à la vice-présidence.

Le doyen propose la candidature de M. Rodriguez en tant que secrétaire du Conseil municipal.

M. Rodriguez est élu secrétaire du Bureau du Conseil municipal par acclamation.

Le doyen souhaite une excellente législature aux conseillères municipales et aux conseillers municipaux. Il transmet la présidence de la séance au président nouvellement élu.

Le président procède à la prestation de serment du doyen d'âge en donnant lecture du serment :

« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève ; d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».

M Bron Schwartz a prêté serment.

#### 4. Nomination des diverses commissions

La composition des commissions ci-dessous est acceptée à l'unanimité.

##### Commission des finances

Président : Axel Roduit  
Vice-président : Michel Comtat  
Membres : Guillaume Bron Schwartz, Melanie Cogne-Balli, Johann Leresche, Mikaël Meyer

##### Commission des routes, emplacements communaux, traitement des déchets

Président : Mikaël Meyer  
Vice-président : Johann Leresche  
Membres : Léonie Cocquio, Manuel Goepfert, Axel Roduit

##### Commission des bâtiments

Président : Johann Leresche  
Vice-présidente : Sabine Barthassat Fleury  
Membres : François Baudet, Julia Brand, Arnaud Cogne

##### Commission de l'information

Présidente : Mélissa Pelz  
Vice-Présidente : Melanie Cogne-Balli  
Membre : Manuel Goepfert

##### Commission affaires sociales, scolaires et jeunesse

Président : Guillaume Bron Schwartz  
Vice-président : Axel Roduit  
Membres : Sabine Barthassat Fleury, Mélanie Cogne-Balli, Mélissa Pelz

##### Commission agriculture, environnement, aménagement

Présidente : Léonie Cocquio  
Vice-président : Mikaël Meyer  
Membres : François Baudet, Guillaume Bron Schwartz, Arnaud Cogne, Mélissa Pelz

##### Commission culture, loisirs, sport

Présidente : Julia Brand  
Vice-président : François Baudet  
Membres : Sabine Barthassat Fleury, Léonie Cocquio, Michel Comtat

##### Commission sécurité, ORPC, pompiers

Président : Arnaud Cogne  
Vice-président : Manuel Goepfert  
Membres : Julia Brand, Michel Comtat

##### Commission ad hoc PDC

Président : Johann Leresche  
Vice-présidente : Léonie Cocquio  
Membres : Arnaud Cogne, Michel Comtat, Mikaël Meyer

Le président fait un vote formel pour les deux membres supplémentaires qui se sont proposés pour la commission ad hoc PDC, soit M. Comtat et M. Meyer, accepté à l'unanimité.

M. Pontinelli souhaite rapidement convoquer la commission agriculture, notamment pour faire un point de situation au vu de deux recours pendants au Tribunal Fédéral, qui risquent d'être actés cet été, ainsi que la commission des routes. Il informe les intéressés qu'il viendra leur proposer des dates après la séance.

D. Bolle de Paoli va convoquer la commission sécurité. Elle va proposer à A. Cogne une date après la séance. Elle prévient la commission de l'information qu'il va falloir s'occuper de la rédaction de l'Echo de Cartigny de décembre prochain et les invite à se voir en septembre.

Elle informe la commission sociale, scolaires et jeunesse qu'il y aura une longue séance en septembre, afin qu'elle les renseigne sur tous les dossiers en cours.

Elle fixera une date avec G. Bron Schwartz dans le courant du mois de juin.

Elle explique aux nouveaux Conseillers municipaux que c'est le Conseil administratif qui fixe les dates des séances en accord par la suite avec le président et le secrétariat convoque tous les membres de la commission par courriel.

Dès septembre, les conseiller municipaux recevront les dates de séances du Conseil municipal pour septembre 2025 à mai 2026.

Elle convoque les Conseillers municipaux à une séance extraordinaire le 23 juin 2025 à 20h00, afin de voter une délibération en rapport avec la commission Sécurité. M. Rodriguez en profitera pour former les nouveaux Conseillers municipaux à l'application CMnet.

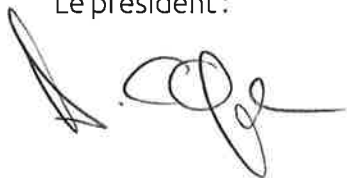
Elle finit par remercier toute l'assemblée et souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux avec qui elle se réjouit d'œuvrer à l'avenir.

Ph. Bavarel demande à voir J. Leresche après la séance, afin de savoir s'il est pertinent de convoquer la commission des bâtiments avant l'été. Pour les autres commissions il informe qu'elles commenceront dès septembre.

Le président remercie tout le monde et souhaite à chacun plein de succès et réussite pour les cinq prochaines années.

Le président lève la séance.

Le président :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Le secrétaire :

A handwritten signature in black ink, featuring a large 'B' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.